



Comité d'Animation Foire à la Cerise

Mairie

15600 Saint Constant Fournoulès

ATTESTATION - INSCRIPTION Brocante / Vide-Greniers Dimanche 7 mai 2023 à Saint Constant Fournoulès de 06h00 à 18h00

Particuliers

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Adresse domicile

CP Ville

Tel. Email :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à Le

Signature

Emplacements/Repas		Tarifs	TOTAL
Emplacements 2€ le ml	Habitants de la commune	<i>2 m gratuits</i> (.....m X 2€) - 4€€
	Autres exposantsm X 2€€
Repas (voir à la buvette)			
De 07h00 à 09h00 <i>Tripe ou tripoux</i> : 13 €			
De 12h00 à 15h00 : <i>snacking</i> 7 € (sandwich chipolata – barquette de frites)			
		TOTAL€

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement et les repas à l'ordre du Comité d'Animation Foire à la Cerise

Merci de renvoyer l'inscription dûment remplie accompagnée du règlement avant le **Lundi 1^{er} mai 2023** date de rigueur au Comité d'Animation Foire à la Cerise.

Pour tout renseignement téléphoner à **Jean-Pierre Rochard** au 06 33 39 01 96 – jpr@lacluse.fr



Comité d'Animation Foire à la Cerise

Mairie

15600 Saint Constant Fournoulès

ATTESTATION - INSCRIPTION Brocante / Vide-Greniers Dimanche 7 mai 2023 à Saint Constant Fournoulès de 06h00 à 18h00

Professionnels

Je soussigné(e),

NomPrénom

Représentant la Société/Association, (Raison sociale)

N° RCDélivré par

N° Siret

Adresse du représentant.....

CPVille

Tél.FaxEmail

Titulaire de la pièce d'identité N°

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Emplacements/Repas		Tarifs	TOTAL
Emplacements 2€ le ml	Habitants de la commune	<i>2 m gratuits</i> (.....m X 2€) - 4€ =€
	Autres exposantsm X 2€ =€
Repas (voir à la buvette)			
De 07h00 à 09h00 <i>Tripe ou tripoux</i> : 13 €			
De 12h00 à 15h00 : <i>snacking</i> 7 € (sandwich chipolata – barquette de frites)			
		TOTAL€

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement et les repas à l'ordre du **Comité d'Animation Foire à la Cerise**

Merci de renvoyer l'inscription dûment remplie accompagnée du règlement avant le **Lundi 1^{er} mai 2023** date de rigueur au Comité d'Animation Foire à la Cerise.

Pour tout renseignement téléphoner à **Jean-Pierre Rochard** au 06 33 39 01 96 – jpr@lacluse.fr